



SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

L'Info-Relais

Relais Familles Assistants Maternels de Larivière

8, Rue du Margrabant
90150 Larivière

03.84.56.50.24

relais.sit@famillesrurales.org

Les horaires du relais

Mardi

13h00-16h00 par téléphone

Jeudi

09h00-12h00 par téléphone

13h00-15h00 par téléphone

Vendredi

13h00-15h00 par téléphone

Possibilités de RDV en dehors des
créneaux de permanence

Merci de contacter le Relais

Secteur couvert par le relais:

Angeot, Bessoncourt, Bethonvilliers, Fontaine, Frais, Lagrange,
Larivière, Vauthiermont



Le Relais sera fermé le lundi 20 et mardi 19 octobre 2021

Merci de votre compréhension



Le mois de septembre est de retour, annonçant la rentrée scolaire et la reprise des modes d'accueils pour chacun d'entre nous.

C'est le moment d'apprendre à se séparer pour certains, à se connaître pour d'autres.

Prendre le temps est la notion essentielle pour passer cette période qu'est ce fameux mois de septembre de la rencontre : de s'intéresser, d'observer, de s'approprier, de se connaître et de s'adapter à l'Autre .

D'ailleurs, ne dit-on pas qu'il faut apprendre à s'attacher pour pouvoir se séparer? Cette notion, nous accompagnera toute notre Vie et dans toutes nos expériences de Vie.

Etre en lien, se sentir en sécurité, ralentir, toutes ces notions permettent de mieux appréhender les choses et les situations, tant pour le petit enfant, que pour l'adulte.

Je vous souhaite donc, de prendre soin de vous, pour pouvoir prendre soin de l'Autre et de la relation qui vous lie les uns aux autres.



LES ANIMATIONS

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent de 9h30 à 11h30, les mardis, mercredis et vendredis matins, dans les locaux de Larivière, et le dernier vendredi du mois, dans les locaux de l'ancienne école de Bessoncourt.

Le planning est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

L'inscription est obligatoire, auprès du relais, par mail ou par téléphone

Septembre 2021

Mardi 07 : Jeux extérieurs, sable et eau

Mercredi 08 : Fabriquer des sacs sensoriels

Vendredi 10 : Motricité

Mardi 14 : Planter et jardiner

Mercredi 15 : Histoires et comptines

Vendredi 17 : Peindre, patouiller et créer

Mardi 21 : Motricité

Mercredi 22 : Jeux extérieurs, sable et eau

Vendredi 24 : Fabriquer des sacs sensoriels

Mardi 28 : Histoires et comptines

Mercredi 29 : Planter et jardiner

Octobre 2021

Vendredi 01 : Transvaser et manipuler

Mardi 05 : Peindre, patouiller et créer

Mercredi 06 : Fabriquer des sacs sensoriels

Vendredi 08 : Musique

Mardi 12 : Transvaser et manipuler

Mercredi 13 : Motricité

Vendredi 15 : Jeux extérieurs

Vendredi 22 : Histoires et comptines

Mardi 26 : Musique

Mercredi 27 : Peindre, patouiller et créer

Vendredi 29 : Cartons, papiers et rouleaux

A VOS AGENDAS



SAMEDI « PARENTS - ENFANTS »

09h30 à 11h30

8, rue du Margrabant

90150 Larivière

Samedi 09 octobre :

Pause ZEN avec Hélène



Prendre le temps pour Soi, pour son Enfant, pour la Relation
Souffler, s'arrêter, se reconnecter

ANIMATIONS A BESSONCOURT

09h30 à 11h30

19, rue des Magnolias

Ancienne école, à côté de la mairie

Vendredi 17 septembre

Vendredi 29 octobre

SOIREES « ASSISTANTS MATERNELS »



Le groupe est une force

La parole libère

L'écoute participe au cheminement

19h00 à 21h00

8, rue du Margrabant

9050 Larivière

Lundi 13 septembre

Lundi 04 octobre

Se rencontrer, partager son vécu professionnel, identifier ses émotions

Se sentir soutenu et trouver une écoute bienveillante

Réfléchir à son positionnement professionnel et humain

Infos pratiques :

la mensualisation et le livret d'accueil

La Mensualisation

A quoi sert-elle ?

Elle permet d'assurer à l'assistant maternel un salaire moyen de base malgré la répartition inégale de la charge de travail sur les différents mois de l'année.

Est-elle obligatoire ?

Oui la mensualisation est obligatoire depuis la mise en place de la Convention Collective Nationale des assistants maternels du particulier employeur applicable depuis le 1 janvier 2005 (CNN) :

https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALICONT000005635807

Comment la calcule-t-on ?

Pour tenir compte des différentes situations, la CCN fixe trois modes de calculs de la mensualisation :

- L'année¹ complète :

L'accueil sur une année¹ complète est défini comme l'accueil pendant 52 semaines, y compris les périodes de congés payés de l'assistant maternel (identiques à celles du parent employeur), soit un accueil effectif pendant 47 semaines. Le fait que la première année de travail l'assistant maternel n'ait pas acquis 5 semaines de congés payés n'empêche pas l'application de cette formule. Cette absence de droit à congés payés aura uniquement une influence sur le montant du salaire versé lorsque l'assistant maternel prendra des congés.

Le salaire mensuel brut de base sera égal au :

salaire horaire brut de base X nombre d'heures d'accueil par semaine X 52

12

- L'année¹ incomplète :

L'accueil sur une année¹ incomplète vise les situations où l'accueil effectif, hors congés payés de l'assistant maternel, est prévu pour moins de 47 semaines. C'est le cas par exemple lorsque les parents ont plus de 5 semaines de congés tels les parents enseignants ou encore lorsque l'assistant maternel et les parents ne prennent pas leurs congés en même temps.

Le salaire mensuel brut de base sera égal au :

salaire horaire brut de base x nombre d'heures d'accueil par semaine x nombre de semaines programmées

12

- L'accueil occasionnel : l'accueil est occasionnel lorsque qu'il est de très courte durée et n'a pas de caractère régulier. La CCN prévoit que le salaire est égal au salaire horaire net multiplié par le nombre d'heures d'accueil dans le mois. Sans oublier le paiement des congés payés.

Le Relais Petite Enfance est là pour vous accompagner dans vos questionnements sur le contrat de travail (calcul des congés payés, absences, adaptations...)
Vous pourrez également discuter et échanger de l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel.

Attention : Les contrats sont toujours en CDI.

Les CDD ne peuvent être utilisés qu'en cas de remplacement.

Le livret d'accueil

Avez-vous pensé au livret d'accueil ?

Pour vous accompagner dans l'accueil de l'enfant nous vous proposons d'utiliser ce document pour échanger sur son éveil, ses besoins, ses habitudes, son rythme de vie et son bien-être ...

Ce livret vient compléter le contrat de travail en abordant les questions liées à la séparation, l'alimentation, le sommeil, l'hygiène et la santé de l'enfant.

Comment faire confiance, comment prendre confiance ?

Il n'est pas toujours facile de confier son enfant. C'est en abordant ces différents thèmes lors d'un rendez-vous que se dessinera peu à peu son accueil.

Prendre le temps d'échanger est primordial pour tous : parents, assistantes maternelles et enfants.

Ce document est disponible gratuitement au relais, n'hésitez pas à me contacter.



Le Relais propose d'offrir aux assistants maternels un exemplaire au choix de l'Agenda des Nounous, édition 2022 :

- soit un format A4, 6 places
- soit un format A5, 4 places

Il sera disponible uniquement sur commande, soit par mail, soit par téléphone.

N'oubliez pas de préciser votre nom, votre commune ainsi que le format choisi.

Les commandes sont à passer au plus tard : le 11 Octobre 2021



Le coin des Bonnes Idées



Réaliser des sacs sensoriels « maison »

<https://lecturesetreveriespourtoutpetits.com/2019/06/25/tuto-pour-realiser-3-sacs-sensoriels/>

Sac sensoriel à billes d'eau

- on remplit un sac de mise sous vide de billes et d'eau
- on laisse les billes se remplir tranquillement
- quand les billes sont bien gorgées d'eau, on pose le sac sur le bord d'une planche à repasser
- on chasse le maximum d'air et on protège avec du papier sulfurisé
- on passe le fer à repasser chaud sur la partie protégée

Sac sensoriel avec objets

- on remplit un sac de mise sous vide de petits objets non pointus
- on y rajoute du gel ou une base de gelée à base d'Agar Agar
- on peut y rajouter du colorant alimentaire
- on ferme le sac de la même manière que précédemment

Sac sensoriel sonore

- on remplit un sac de mise sous vide avec des grelots, ou des petits objets qui font du bruit quand ils s'entrechoquent
- on ferme le sac toujours de la même manière

Réaliser de la pâte à patouille

<http://www.seveilleretsepanouirdemanierraisonnee.com/2014/03/diy-fabriquons-de-la-pate-a-patouill-ou-sable-mouvant.html>

Ingrédients à mélanger :

- 1 dose d'eau
- 2 doses de féculé de maïs

On obtient une pâte gluante et collante que l'on peut manipuler sur un plateau bas ou directement sur la table.

C'est parti pour des heures de patouille et d'expérimentations diverses de l'enfant.

Cette pâte ne tâche ni les vêtements, ni les objets. Au fur et à mesure de l'activité, elle se déshydrate et redevient sèche.



S'éveiller et s'épanouir de manière raisonnée

Une petite main ,rien qu'à moi (Fermer la main et tapoter son cœur)

Une petite main, à 5 doigts (Montrer la main fermée et les 5 doigts)

Le joli pouce dit « Bonjour maman » (Pouce levé, il touche l'index)

Le joli pouce dit « Bonjour papa » (Pouce levé, il touche le majeur)

Le joli pouce dit « Bonjour grand frère » (Pouce levé, il touche l'annulaire)

Le joli pouce dit « Bonjour bébé » (Pouce levé, il touche l'auriculaire)

Et je dis Bonjour à mes copains, « BONJOUR » (La main ouverte salue)

Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales sur le net :

Site web : https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte/

Page Facebook : « Relais Familles Assistants Maternels de Lariivière 90150 »

